SCP Dominique DOMENGET Claude PONTIER Charles-Marie NASSER **HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES** Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à L'ISLE SUR LA SORGUE Compétence sur tout le Vaucluse v demeurant 165 chemin de la Muscadelle 84808 L'ISLE SUR LA SORGUE CEDEX **3** 04.90.20.65.25 墨 04.90.20.85.80 domengetpontier@wanadoo.fr IBAN FR82 4003 1000 0100 0033 2701 F94 BIC **CDCGFRPP CAISSE DES DEPOTS COMPTE AFFECTE** RCS Avignon 350 044 871 00035 CODE APE 69107 ACTE **D'HUISSIER** DE JUSTICE

«copetori

N° Acte: MD33221_14 000045 5904

Référence: 2014349 FL/FL

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE VINGT SEPT DECEMBRE

SCP Dominique DOMENGET-Claude PONTIER-Charles-Marie NASSER, Huissiers de Justice associés, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de L'ISLE/SORGUE y demeurant 165 chemin de la Muscadelle 84808 L'ISLE/SORGUE, l'un de ses associés.

A la demande de : Société anonyme coopérative à capital et personnel variables CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE immatriculée au RCS AIX EN PROVENCE D 381 976 448 ayant son siège 25 chemin des Trois Cyprès 13097 AIX EN PROVENCE CEDEX 2 Poursuites et diligences de son représentant légal en exercice .

Qui fait élection de domicile au cabinet de Maitre Guillaume FORTUNET membre de la SCP FORTUNET ET ASSOCIES avocat au Barreau d'AVIGNON demeurant ladite ville Hôtel Fortia de Montréal 10 rue du Roi René lequel se constitue et occupera pour la requérante sur les présentes poursuites de saisie.

Agissant en vertu de:

- Un acte reçu en l'étude de Maitre ROUSSET Notaire en date du 05/03/2009 contenant prêt de 61.865,00 € et 346.180,00 €
- Et d'une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle publiée le 31/03/2009 Vol 2009 V N° 581 et 582.

Procédant en exécution des articles R322-1 322-2 et 322-3 du code des Procédures civiles d'exécution à l'effet de dresser le procès-verbal descriptif de l'immeuble objet de la vente aux enchères Publiques et appartenant à :

Monsieur XXX

Il s'agit d'un immeuble à usage commercial et d'habitation élevé sur rez de chaussée et terrain attenant cadastré:

Section CK N° 753 pour 06 ares 08 centiares Section CKK N° 1557 pour 00 are 20 centiares Soit au total une contenance de 00 ha 06 ares 28 centiares

Sur la commune de CAVAILLON 84300 234 Cours Carnot.







gass eatherthe age

On pénètre dans l'immeuble par un portail en bois qui ouvre sur un porche depuis le Cours Sadi Carnot.

On entre dans la cour de l'immeuble en passant par un passage couvert depuis lequel se trouve une porte qui ouvre sur le local d'environ 90 m2 qui pourrait être à usage commercial.

Ce local à ce jour est vide à l'état brut et consiste en deux pièces à l'état brut à usage de stockage.

Une vitrine avec rideau de fer et porte d'entrée également vitrée ouvrent sur le cours Sadi Carnot.



Le passage couvert depuis le portail Cours Sadi Carnot.







La cour de l'immeuble est entourée côté Sud Est d'une partie effondrée à l'intérieur mais dont la façade est encore en place, et la façade opposée également effondrée a été retirée et seule une dalle au sol subsiste.















Un atelier d'environ 50 m2 est accolé à l'arrière du local commercial et donne dans la cour et sert actuellement de lieu de stockage pour Monsieur XXX

Ce local est en agglomérés sans porte ni fenêtre : le plafond à l'intérieur est constitué de poutres et de plaques sous tuiles.



Seule la partie centrale du bâtiment est habitable et fait l'objet d'une occupation par XXX de Monsieur XXX au rez de chaussée à l'Est du bâtiment : ces derniers occupent à titre gratuit cette partie de l'habitation soit environ 35 m2 qui consistent en un salon avec coin cuisine et une salle de douche avec WC;

La partie centrale occupée par Monsieur XXX de deux étages sur rez de chaussée

Rez de chaussée : l'entrée avec la montée d'escaliers qui dessert une petite cave en sous-sol et une pièce à usage de bureau

Les murs sont peints, le sol est carrelé : je note la présence d'un cumulus. Depuis cette pièce on accède à une salle de douche avec WC et lavabo dont les murs sont en travertin.

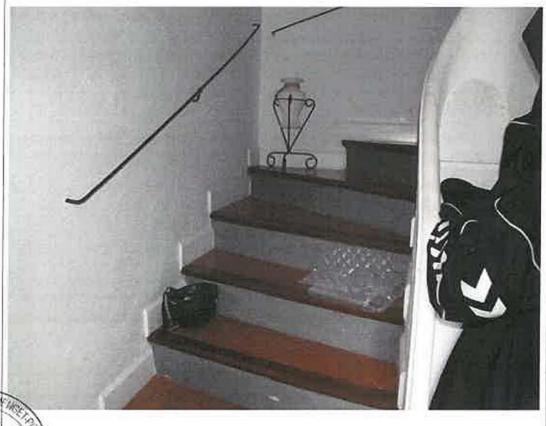








Montée d'escaliers : les murs sont blanchis et les marches sont recouvertes de tomettes avec nez de marche en bois.



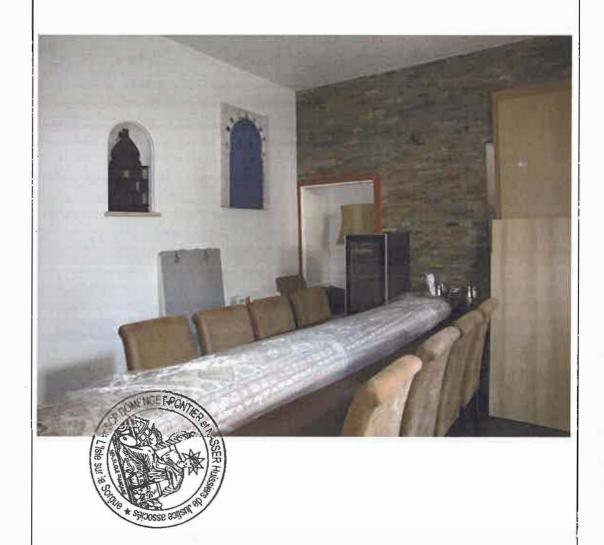


Premier étage : à droite de la montée d'escalier se trouve un salon dont le sol est carrelé et les murs sont peints.

Le chauffage est électrique.

A gauche de la montée d'escalier se trouve une salle à manger avec une cuisine en cours d'aménagement.

Les murs sont blanchis avec un pan en parement de briquettes.



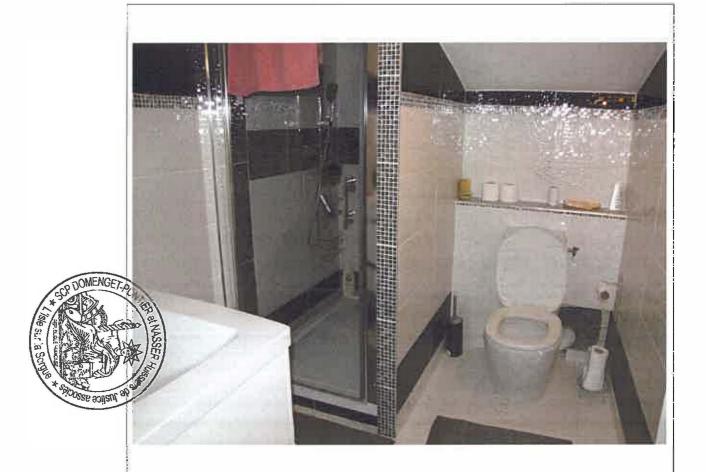


Je note la présence d'un petit réduit à usage de lingerie dans le prolongement de la cuisine.

Deuxième étage : le sol est recouvert d'un parquet en stratifié et cet étage dessert deux chambres et une salle de bains WC



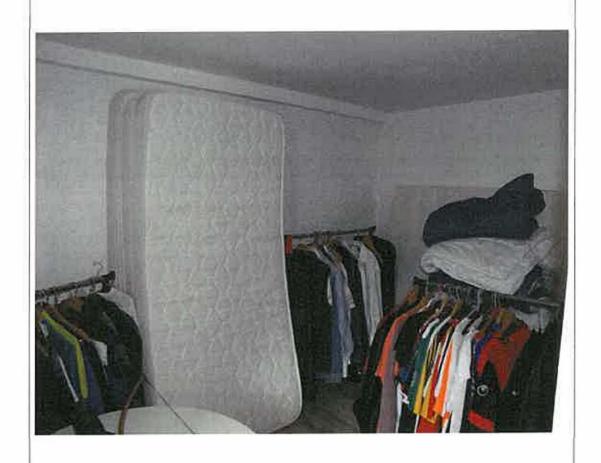




La salle de douche est faïencée et le sol est carrelé, je note la présence d'un meuble lavabo et d'un WC;

Chambre N°1 avec mezzanine : cette dernière est en cours de finition. Le sol est en parquet stratifié et les murs sont peints.





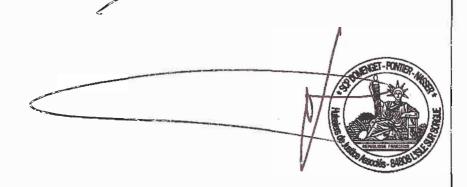
Chambre 2 : cette pièce est peinte, je note la présence d'une cheminée et le sol est en parquet stratifié.
Un placard mural à deux portes.



D'une manière générale le chauffage est assuré par des convecteurs électriques.

De tout ce qui précède j'ai dressé et clos le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

Dominique DOMENGET - Claude PONTIER - Charles NASSER Huissiers de Justice Associés



COUT DE L'ACTE
(Décret 096-1080 du 12-12-1996)

Art A. 444-48 Transp. 7.67

Art R444-3 Emolument 220.94
Vacation 444-18 150.00

Taxe forf. Art. 302 CGI 14.89
Coût remise à personne
T.V.A. 20.00 % 75.72
Total T.T.C. Euros 469.22